



**RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2022**



EQUIPE

Directrice Générale
HEL Sophie

Directeur Général Adjoint
BOUBEGRA Rachid

Responsables de Secteur
LAUCUSSE Ghislain
NOGUEIRA Juliette
TEBINA Abdesatar
VANTILLARD Jean-Charles

Chargées D'accueil
DA SILVA Julie
DITCHE Aurelie
ERAYDIN Yagmur
TORTINIÈRE Alix

Chargé.es de Projet
ATMANI Amel
BACH Florence
CAMPOLI Corinne
GERTSCH Caroline
SIMON Sandrine
ZEDDAME Boukhalfa

Assistants Administratives
LEROY Nathalie
QUERE Martine
TOUVENOT-BARDIN Charlotte

Conseillers.ères
ARTHAUD-FRANCOIS Marine
AZANAI Rachid
BARBA Emmanuelle
BERTIN Jérôme
BONNETIER Modestie
BOUHADJAR Asiya
BOULET Patricia
BREZILLON Julie
BROMBERGER Vincent
BURNOT Anne
CAUCHIE Ludovic
DALI Fatma
DIDELOT Mélanie
DIDIER Lise
DIKI PARE Véronique
FOURNET Estelle
GERTSCH François
GILLE Maud



GUILLAUME Mattéa
HERIAT Jérémy
LADINE Stéphanie
LAOUER Ahmed
LOUIS Charlotte
MARBEAU Sonia
MICCICHE Paola
MIFSUD Johanna
OLIVO Axelle
PEDUZZI Brenda
PERIANIN Ophélie
PILLOT Aude
RICHAUDEAU Alexia
RINGENBACH Laurence
SANDERS Lucie
STORDEUR Patricia

Responsable administratif et financier
PIERRON Jean-Philippe

Assistant Financier
PECHEUR Cyril

Assistante RH (Alternance)
DAUTI Agnesa

Responsable Informatique et
communication
LEBOEUF Charles-Emmanuel



SITUATION DES JEUNES

Alors que le taux de chômage sur l'ensemble de la France est resté stable en 2022, celui des jeunes baisse d'un point pour s'établir à 16,9% (5 points de moins du niveau d'avant crise sanitaire).

Cette baisse est probablement liée à la hausse significative des entrées en contrat d'apprentissage qui a atteint des records en 2022 (850 000 contrats signés).

Entre 2022 et 2021, le nombre de jeunes demandeurs d'emploi (cat. A) a diminué de 1,5% dans le Grand Est.

Pour la Métropole du Grand Nancy, le mois de décembre 2022 a enregistré une baisse des inscriptions des jeunes de moins de 25 ans à Pôle emploi (cat. A) : - 10,9 % par rapport à décembre 2021, passant ainsi de 1 840 à 1 640 jeunes (- 9,1 % pour l'ensemble des demandeurs d'emploi).

- 10,9%

DE JEUNES
INSCRITS COMME
DEMANDEURS
D'EMPLOI

Entre décembre 2021
et décembre 2022



CHIFFRES CLÉS



7 226

JEUNES NEET

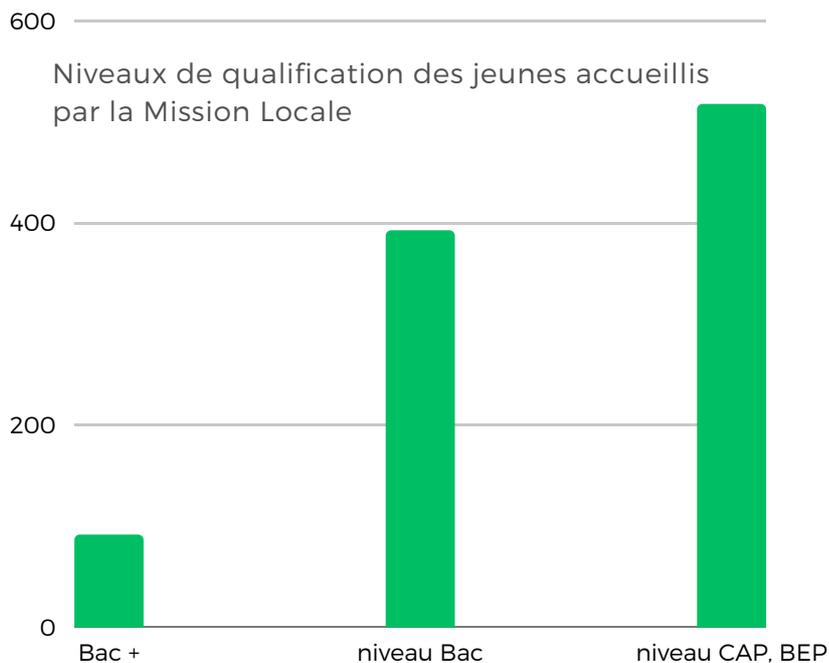
NEET : tout jeune âgé de 16 à 25 ans qui n'est ni en études, ni en emploi, ni en formation.

7 321

JEUNES ACCUEILLIS
PAR LA MISSION
LOCALE DU GRAND
NANCY

4 338

JEUNES ACCOMPAGNES
avec un suivi intensif
et régulier



Les jeunes de niveaux Bac et Bac+ marquent en 2022 une baisse parmi les jeunes accueillis par rapport à 2021. La reprise économique a certainement été moins profitable aux jeunes à bas niveaux de qualification.



22% des jeunes accompagnés par la Mission Locale résident dans l'un des 8 quartiers prioritaires de la Métropole du Grand Nancy.



LE REPERAGE DES JEUNES

La Mission Locale couvre son territoire par 16 points d'accueil sur l'ensemble du territoire de la Mission Locale (7 en QPV) dont 5 antennes installées de façon permanente et 11 permanences régulières organisées dans les locaux des communes.

la Mission Locale s'appuie également sur les partenaires locaux pour identifier les jeunes en demande d'accompagnement.

Elle organise des rencontres collectives, des campagnes d'information et de communication, utilise les outils web et les réseaux sociaux prisés par les jeunes.

Le permis de conduire comme Chantiers éducatifs rémunérés ont été utilisés comme support attractif pour capter ces jeunes.

Le nombre de jeunes accueillis pour la première fois est en augmentation : 1 734 jeunes en 2021, 1 753 en 2022.

Le repérage, l'accueil, l'information et l'aiguillage des publics jeunes au travers de son maillage territorial

Elle permet aux jeunes d'être reçus, écoutés et informés (réseau d'accueil, centre de documentation, plates-formes de services, plateforme d'appui aux décrocheurs...).



TERRITOIRES D'INTERVENTION

Jeunes décrocheurs

En France, 100 000 jeunes quittent prématurément le système scolaire.

La loi pour une école de la confiance, votée en 2019, rend la formation obligatoire pour les jeunes âgés de 16 à 18 ans ni scolarisés, ni en emploi, ni en formation.

Sur notre territoire, la Mission Locale est chargée, avec l'appui de l'Education Nationale et des CIO, de repérer ces jeunes et de leur proposer des solutions d'accompagnement sur un parcours d'insertion.

En 2022, 713 jeunes ont été repérés dont 591 jeunes contactés : 218 jeunes ont été inscrits dans de l'accompagnement intensif, 31 rescolarisés, 34 ont intégré une formation qualifiante, 62 ont accédé à l'alternance et 22 à un emploi.

LA REMOBILISATION PASSE PAR :

- Le travail sur la confiance et l'estime de soi
- Des consultations psychologiques
- L'accès aux droits
- La levée des freins sociaux (logement, santé, mobilité, ...).

L'ORIENTATION



460 JEUNES

Le dispositif d'Accompagnement à l'Orientation Approfondie (AOA) a permis aux jeunes de découvrir et tester des métiers. Pour certains, ce fut aussi un moment pour créer du lien social, de rompre l'isolement et d'être acteur de leur projet.

Toute l'année, des ateliers ont été organisés pour 5 à 8 jeunes par séance avec un programme déployé sur deux semaines : 4 jours en présentiel et le reste du temps en distanciel pour les rendre autonome et les impliquer dans leur projet.

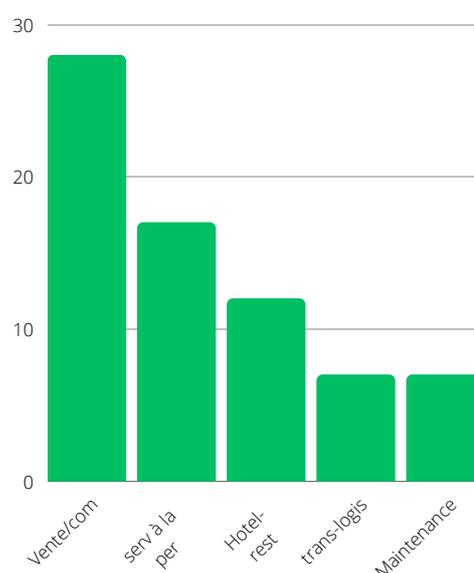
A la fin décembre 2022, 460 jeunes ont été accompagnés dans le cadre du dispositif AOA (en individuel et en collectif). 248 jeunes ont été accueillis pour la 1ère fois à la Mission Locale du Grand Nancy, 19 réunions d'information sur la thématique « orientation et métiers » ont été organisées.

360 immersions en entreprises ont été réalisées par les jeunes en 2022.

Un des premiers rôles des missions locales est de travailler avec les jeunes sur l'orientation et leurs projets. Certains jeunes savent avec précision ce qu'ils veulent faire et sont armés pour pouvoir accéder à l'emploi qu'ils envisagent. D'autres, en revanche, arrivent à la Mission Locale avec très peu de connaissances sur leurs projets et leurs souhaits et sont peu autonomes. Dans ce cas, un certain nombre d'étapes doivent être mises en place pour chaque jeune : s'interroger sur ses intérêts, sur ses capacités, ses compétences, son besoin de se former... C'est ce que propose la Mission Locale dans le cadre de l'Accompagnement à l'Orientation Approfondie (AOA).

Ce dispositif est financé par la Région Grand Est.

Top 5 des secteurs recherchés par les jeunes à la fin de la période d'orientation en 2022



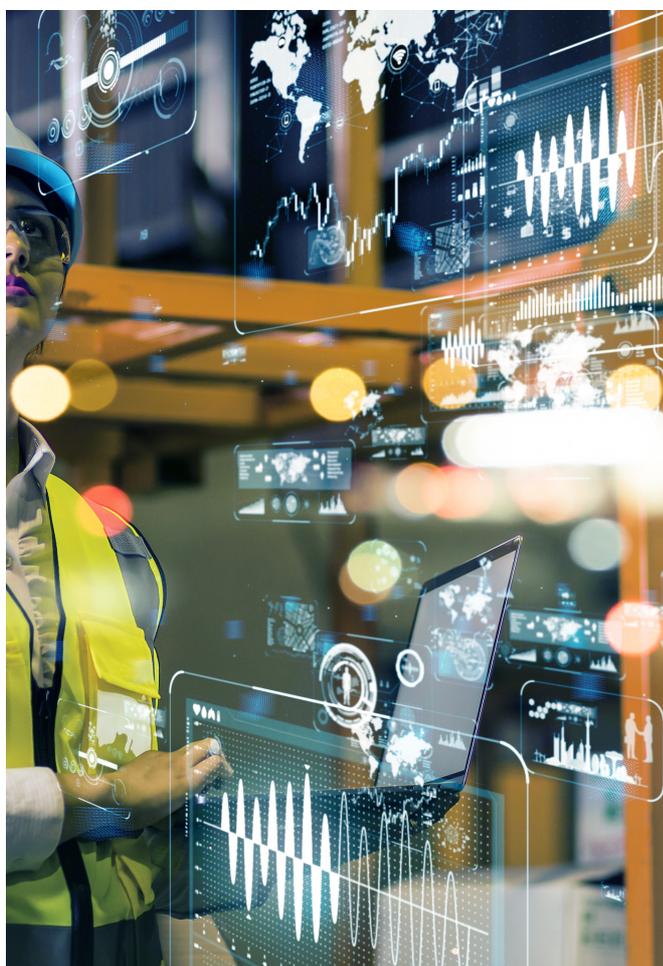
MONTÉE EN COMPÉTENCES ET FORMATION

449 JEUNES



ont bénéficié d'au moins une formation.

1 833 jeunes (soit 42% des jeunes accompagnés) se sont vus proposer 3 879 actes de services relevant de la thématique formation.



La formation des jeunes est un des moyens pour accélérer l'accès à l'emploi. C'est un enjeu social, mais également économique puisque la formation contribue largement à la compétitivité des entreprises; ce qui explique l'importance que lui accordent les pouvoirs publics. Ceux-ci n'ont jamais mis en place autant de moyens pour développer l'offre de formation.

Les équipes de la Mission Locale œuvrent au quotidien pour inciter et convaincre les jeunes de la nécessité de se former dans des secteurs porteurs.

Des ateliers et informations collectives, par le biais de l'Espace métiers, du comptoir de l'AFPA, de l'Ecole de la 2ème Chance viennent appuyer le travail mené dans le cadre des entretiens individuels.

Avec cela, le territoire est doté d'un appareil de formation très dense et bien diversifié. Malgré cet environnement favorable, les jeunes ne sont pas toujours enclins à accepter les propositions de formation. Sortis du système scolaire, ils assimilent spontanément la formation à un parcours scolaire classique.

De ce fait, et en raison d'autres paramètres liés à leur situation sociale, certains jeunes souhaitent entrer de suite sur le marché de l'emploi alors qu'ils manquent de qualification pour prétendre à l'emploi attendu.

Cette situation nécessite une nouvelle approche dans ce domaine, notamment le développement de formations en situation professionnelle.

ACCOMPAGNEMENT DES

PARCOURS D'INSERTION



4 338 JEUNES ACCOMPAGNÉS

En 2022, 4 338 jeunes, dont 950 habitant en QPV, ont bénéficié d'un accompagnement renforcé avec un diagnostic d'entrée approfondi, un suivi dans le parcours et des contacts réguliers.

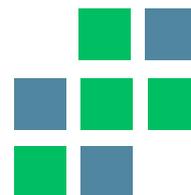


Dans le cadre de ses missions de service public inscrites notamment dans le code du travail et le code de l'éducation, la Mission Locale met en œuvre le droit à l'accompagnement (Garantie Jeunes, RSA, PACEA - Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie...), le droit à l'orientation (travail du projet professionnel) et le droit à la formation tout au long de la vie. Elle permet ainsi à chaque jeune de se former ou de se qualifier, d'obtenir des aides financières (Etat, Métropole - Fonds d'Aide aux Jeunes) et de trouver des solutions dans le cadre de sa vie sociale : accès aux droits, logement, santé, soins, déplacements - mobilité, citoyenneté, démarches administratives.

Les jeunes engagés dans une dynamique active peuvent bénéficier d'une allocation PACEA.

En 2022, 839 jeunes ont bénéficié d'une allocation, modulée en fonction des besoins, pendant une durée allant d'un à 6 mois (de 100 à 250 € par mois). En tout, 348 259 € ont été accordés aux 839 jeunes bénéficiaires.

Un accompagnement intensif individuel et collectif



CONTRAT ENGAGEMENT JEUNE

Le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) succède à la Garantie Jeune. Il est entré en vigueur au 1er mars 2022.

Le CEJ est un accompagnement personnalisé et intensif qui s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans révolus (29 ans pour les jeunes avec une reconnaissance Travailleur Handicapé) n'étant ni en emploi, ni en formation, ni scolarisé et étant prêt à s'investir dans un parcours intensif. Il a pour objectif de permettre aux jeunes de trouver un emploi durable (CDD>6 mois, CDI, contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, ...)

Les jeunes en CEJ s'engagent à réaliser un minimum de 15 heures d'activités hebdomadaires. En contrepartie de leur assiduité, une allocation mensuelle pouvant aller jusqu'à 528 € leur est allouée. Cette allocation leur permet de lever certains freins à l'emploi (logement, mobilité, ...).

Les contrats sont établis essentiellement pour 6 mois avec la possibilité de renouveler jusqu'à 18 mois en fonction de l'assiduité et des besoins du jeune.



713 jeunes ont été suivis dans le cadre du CEJ

Parmi les 713 jeunes :

- 55% de jeunes hommes, 45% de jeunes femmes
- 28% résident en QPV
- 13 % sont sans hébergement stable
- 2,5% de jeunes mineurs.

531

jeunes suivis dans le cadre du CEJ ont accédé à un emploi

205

jeunes ont fait l'expérience d'une immersion dans l'entreprise

Contenu du CEJ

- Un démarrage par un SAS de 4 ateliers hebdomadaires (évaluation de leurs compétences) sur une durée d'un mois ;
- Un bilan individuel à l'issue de ce mois afin d'établir un plan d'actions et fixer des objectifs au jeune ;
- Un point hebdomadaire (téléphone, mail, sms, entretien physique) afin d'évaluer les avancées du jeune et réajuster les objectifs ;
- Un entretien physique mensuel ;
- Orientation du jeune vers des ateliers collectifs en fonction de ses besoins sur les thématiques suivantes : orientation, formation, emploi, logement, vie sociale ;
- Démarches autonomes (démarches administratives, santé, recherche de stage, emploi, formation ...), démarches qui doivent être renseignées sur leur planning hebdomadaire.



LES SOLUTIONS

LES ACTES DE SERVICE

La Mission Locale du Grand Nancy a proposé plus de 35 000 solutions aux jeunes accompagnés

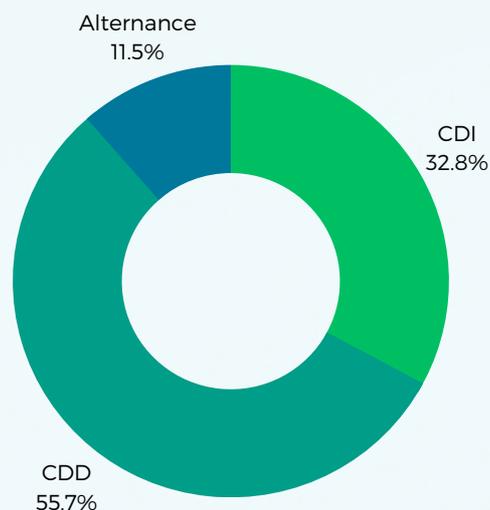


ACCÈS À L'EMPLOI

La Mission Locale a pour mission d'accompagner les jeunes pour leur autonomie, notamment en leur permettant d'accéder à un emploi.

En 2022, la Mission Locale a accompagné les jeunes pour la conclusion de :

2 223 contrats de travail

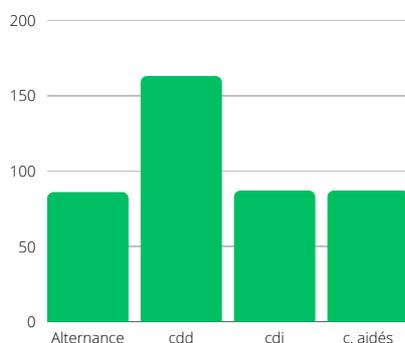
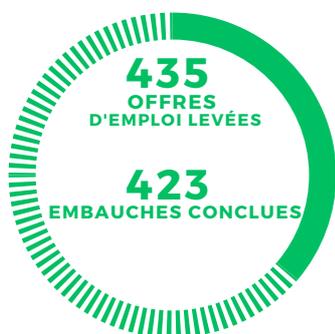


La conjoncture économique en 2022 a permis une relative hausse de l'accès à l'emploi par voie de CDI et de l'alternance par rapport à 2021 (17% en CDI et 9% en alternance).

SERVICE AUX ENTREPRISES

666 employeurs ont été prospectés par l'équipe Entreprises

Afin de faciliter l'insertion dans l'emploi des jeunes et multiplier les opportunités d'accès à l'emploi, la Mission Locale a développé des services aux entreprises pour répondre à leurs besoins en recrutement (équipe Entreprises). Dans le cadre de cette équipe, la Mission Locale propose une offre de service adaptée et globale : elle analyse leurs besoins en recrutement, définit des profils de postes, identifie des candidats potentiels et propose une présélection de candidats. Elle propose des conseils et informations sur les aides à l'emploi, les mesures d'aide financière pour le recrutement des jeunes (Contrat Unique d'Insertion - Contrat Emploi Compétences, Contrat Initiative Emploi, Contrats en alternance...).



ESPACE MÉTIERS

L'espace métiers est en même temps un lieu et un programme d'actions dédié à la découverte des métiers d'aujourd'hui et de demain.

Le programme de l'espace métiers permet le partage d'expériences des professionnels (chef d'entreprises, DRH, autres salariés d'entreprises,...). C'est une formule appréciée, le public jeune étant particulièrement sensible aux témoignages des jeunes apprentis.

**98 SESSIONS ORGANISÉES
701 PARTICIPANTS**

PARRAINAGE

Le parrainage est un soutien proposé aux jeunes et exercé par des bénévoles. Il permet aux jeunes d'avoir des conseils, informations et ouverture vers le monde de l'entreprise.

Les besoins et demandes des jeunes concernent essentiellement le parrainage individuel avec des parrains en activité pour leur capacité à mobiliser leurs relais et « carnet d'adresses ».

100 jeunes ont été parrainés en 2022 par 21 parrains et marraines (dont 14 en activités et 7 retraités).

JOB AKTION

Afin d'accélérer les recrutements des jeunes, la Mission Locale organise, en partenariat avec AKTO, des opérations collectives de rapprochement entre les jeunes et les recruteurs appelées JOB AKTION. Ces opérations comprennent 2 phases :

- une journée de préparation des jeunes par des professionnels
- une journée jobdating.

2 Job Action ont été organisés en 2022. 98 jeunes et 23 employeurs ont participé à ces 2 opérations. 32 jeunes ont signé un contrat de travail à l'issue de ces opérations.

APPRENTISSAGE

Porté par la dynamique nationale, l'apprentissage constitue une priorité pour la Mission Locale. Avec l'appui de l'Etat, un plan d'action est mis en place en cours d'année 2022 pour la promotion et le développement de l'apprentissage :

- promotion auprès des entreprises, des jeunes et de leurs familles ;
- rapprochement entre les établissements scolaires et le monde économiques ;
- communication sur les formations ;
- aide au recrutement ;
- sécurisation des parcours des jeunes dans l'emploi.

LA LEVEE DES FREINS À L'EMPLOI

LE FONDS D'AIDE AUX JEUNES (FAJ)

Le FAJ est une dotation de la Métropole du Grand Nancy qui s'adresse aux jeunes de 18 à 25 ans qui rencontrent des difficultés dans leur insertion sociale et professionnelle. Il permet d'accorder des aides individuelles pour faciliter la réalisation de leur projet d'insertion des jeunes (au moment d'une prise d'emploi, au démarrage d'une formation ou pour tout autre besoin pour la recherche d'emploi).

Le FAJ finance (ou cofinance) également des actions collectives.

En 2022, 69 jeunes ont bénéficié d'une aide pour un montant total de 15 954,87 € :

- 34 % concernent des jeunes femmes,
- 86 % concernent des jeunes de bas niveau de qualification,
- 57 % concernent des jeunes en hébergement non autonome,
- Les aides liées à la subsistance sont majoritaires.

Le FAJ finance également des actions collectives (chantiers éducatifs, ateliers santé, logement, permis de conduire). Ces actions visent à remobiliser les jeunes et les préparer à l'emploi.

En 2022, 199 jeunes ont bénéficié de cette aide pour un montant total de 80 000 €, pour les actions : chantier des 2 Rives, chantiers éducatif permanent, permis de conduire et *Pass Partout*.

SANTÉ DES JEUNES

La santé des jeunes est un levier comme elle peut être un réel frein à l'insertion professionnelle. A ce titre, la santé est une question fondamentale dans l'accompagnement global que propose la Mission Locale.

Beaucoup de jeunes présentent une précarité liée au non recours aux soins, une alimentation déséquilibrée, la consommation de tabac et produits addictifs, la souffrance psychique.

la Mission Locale met en place des actions de prévention et de promotion de la santé : sensibilisation et information sur des thèmes aussi variés que les addictions, le surpoids, les risques du tabac, la sécurité routière, l'information et l'accès aux droits, réalisation de bilan de Santé et accès à une permanence assurée par une psychologue.

1 190 jeunes ont bénéficié de ces actions.

Pendant quelques mois, faute d'argent et de mutuelle santé, Coraline, 22 ans a renoncé aux soins. « *Je devais prendre des médicaments et réaliser des prises de sang, je n'avais pas demandé ce qui était pris en charge. Je me suis fait avoir. Au bout de 3 mois, ils m'ont envoyé des factures, j'avais 50% de la somme à régler, soit 27€ par prise de sang. Je ne savais pas qu'il fallait une mutuelle* », confie la jeune femme. Elle demande alors de l'aide à la Mission Locale. "*Je ne m'y connaissais pas du tout en mutuelle*", reconnaît-elle. Accompagnée par la Mission Locale, elle a bénéficié de la Garantie santé, a pu accéder aux soins nécessaires et assure que « *Maintenant, quand je suis malade, je vais chez le médecin !* »

MISSION LOCALE DU GRAND NANCY

88 Avenue du XXème Corps - 54000 NANCY - 03.83.22.24.00 - ml@mde-nancy.org
www.mde-ml-grand-nancy.org

